



**Paiement du dividende au titre de l'exercice 2009 de 1 €
(Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 7 mai 2010)**

La date d'arrêté des positions (Record date) est fixée au 13 mai 2010.

Pour pouvoir prétendre au dividende il faut être actionnaire à cette date.

La date de détachement du dividende (Ex-date) est fixée au 14 mai 2010.

Le paiement du dividende pourra être effectué au choix de l'actionnaire soit en numéraire, soit en actions.

Cette option devra être exercée entre le 14 mai 2010 et le 1 juin 2010 inclus, date de réception du bulletin de souscription chez l'Intermédiaire Financier.

Au-delà de cette dernière date du 1 juin 2010, ou à défaut d'exercice de l'option, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement des dividendes est fixé à 90 % de la moyenne des premiers cours (cours d'ouverture) cotés sur Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision de mise en distribution, soit du 9 avril 2010 au 6 mai 2010, diminuée du montant du dividende (soit 1 €), et arrondi au centième d'euro immédiatement supérieur.

La conversion du dividende en actions se fera sur une base nette, c'est-à-dire après prélèvements sociaux de 12,1% pour les personnes physiques qui résident fiscalement en France, ou après une retenue à la source de 25% pour les personnes morales et physiques non-résidents.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions ainsi émises en paiement des dividendes porteront jouissance au 1er janvier 2010 et seront entièrement assimilées aux actions anciennes. Elles seront livrées aux Intermédiaires Financiers le 14 juin 2010.

Pour les versements en numéraire, le dividende sera mis en paiement à compter du 14 juin 2010.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas d'interroger notre service Actionnaires :

Téléphone: +33 (04) 73 98 59 00

Télécopie : +33 (04) 73 98 59 04

Numéro Vert : 0 800 00 02 22 (France uniquement)

Internet : <http://www.michelin.com>